

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

**7 avril 2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, mardi le 7 avril 2015, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Claude Laroche,  
M<sup>mes</sup> les conseillères Ginette Charrette,  
Diana Bruneau et Valérie Rancourt

Étaient absents M. le conseiller Vital Carrier et M<sup>me</sup> la conseillère Karen Godbout.

M<sup>mes</sup> Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

**2015-04-43 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**Période de questions**

Aucune question

**2015-04-44 Adoption du procès-verbal du 2 mars 2015**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 soit adopté tel que rédigé.

**2015-04-45 Approbation des comptes**

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 59 268.67 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

**2015-04-46 Rapport trimestriel**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport trimestriel pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2015 présenté par la secrétaire-trésorière/directrice générale soit adopté tel que présenté.

**RÈGLEMENT 190**

Règlement 190, modifiant le règlement 120, concernant la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme.

Attendu que le règlement 120 a été adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mai 1995;

Attendu que le règlement 120 est en vigueur depuis le 12 mai 1995;

Attendu qu'il convient tout en respectant l'esprit d'un règlement d'y apporter certains amendements;

En conséquence il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement 190 soit

adopté et que le conseil statue et décrète par le présent règlement ce qui suit :

- Article 1 : Le présent article fera partie intégrale du règlement numéro 120 :
- Le quorum, pour tenir une réunion du comité, est fixé à trois (3) membres.
- Article 2 : Le présent règlement entrera en force et en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

#### **Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur le maire Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le règlement concernant la cueillette des ordures et des matières recyclables sur le territoire de la municipalité de Poularies. Un projet de règlement sera remis avant l'adoption.

#### **Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur le maire Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le règlement fixant le prix de vente des terrains du secteur urbain. Un projet de règlement sera remis avant l'adoption.

#### **2015-04-47 Offre d'achat pour la bâtisse horticole et une partie du terrain**

M. Conrad Plamondon et M<sup>me</sup> Myriam Godbout sont très intéressés d'acheter la bâtisse horticole au montant de 1 \$ ainsi qu'une partie du terrain à 0,10 \$ le pied carré. Le but de cet achat est de faire un casse-croûte et un dépanneur 4 saisons.

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil est en accord avec l'idée du projet, cependant plusieurs détails seront à analyser en séance de travail.

#### **2015-04-48 Dérogation mineure**

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite aux avis public affichés le 19 mars 2015 pour une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 978, rue des Coulées, à Poularies, lot 28A-13 du rang 7 du canton Poularies.

La demande présentée a pour but d'accepter qu'une affiche de 48 po de haut par 36 po de large soit installée et ce, même si le règlement administratif # 82-01 indique que dans la zone à dominance résidentielle seule est permise une affiche d'une dimension maximum de 0.5 mètre carré.

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande.

En conséquence, il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la demande de dérogation mineure sur la propriété du 978, rue des Coulées, à Poularies, lot 28A-13 du rang 7 du canton Poularies, soit acceptée.

#### **2015-04-49 Schéma d'aménagement et de développement révisé**

Il est proposé par Diana Bruneau appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le schéma d'aménagement et de développement révisé présenté par la M.R.C d'Abitibi-Ouest.

#### **2015-04-50 Entente de services concernant la convention d'aménagement forestier de Poularies**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M. le conseiller Claude Laroche à rencontrer le Groupement forestier Coopératif d'Abitibi pour obtenir une proposition de leur part.

#### **2015-04-51 Achat de 60 000 litres de calcium**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 60 000 litres de calcium liquide auprès des Calciums liquides de l'Abitibi-Témiscamingue.

Cette dépense est autorisée pour un maximum de 20 000 \$.

#### **2015-04-52 Appel d'offre pour l'achat de 10 000 tonnes de matériaux granulaires MG-20**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, M<sup>me</sup> Katy Rivard, à procéder à la demande de soumissions par appel d'offre sur invitation pour l'achat de 10 000 tonnes de matériaux granulaires MG-20.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée soumission au plus tard jeudi le 30 avril 2015 à 15 h. Les soumissions seront ouvertes dans les minutes qui suivront.

La municipalité de Poularies ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

La liste des soumissionnaires invités restera confidentielle jusqu'à l'octroi du contrat.

#### **2015-04-53 Articles promotionnels pour Mai, mois de l'arbre et des forêts**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 10 étuis à crayon pour Mai, mois de l'arbre et des forêts au montant de 15 \$ chacune. Ces étuis seront tirés parmi les participants au rallye lors de la distribution des plants d'arbres vendredi le 15 mai 2015 au parc municipal.

#### **2015-04-54 Avenant d'ingénierie**

Étant donné que le projet de réfection des conduites des eaux usées a été divisé en deux phases afin de respecter le budget des TECQ, des coûts d'ingénierie supplémentaires sont exigés en plus de l'offre de service initiale (LS602-000-OS-01).

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Stavibel au montant de 12 562 \$ avant taxes, ce montant est forfaitaire.

#### **2015-04-55 Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2015**

Considérant que la Semaine de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai et que le slogan « Prenez une pause, dégagez votre esprit » souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et des Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- en organisant une « pause » collective;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, M. le maire Pierre Godbout, proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 Semaine de la santé mentale dans la municipalité de Poularies. De plus il invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

### **Période de questions**

M. Gaétan Rancourt demande si l'inspecteur municipal pourrait s'occuper de faire déneiger le trottoir à l'arrière et les balcons du H.L.M., car ce n'est pas fait et c'est dangereux. M. Gaétan Rancourt mentionne aussi que l'eau est encore non potable.

M<sup>me</sup> la conseillère, Diana Bruneau, en discutera avec la directrice du H.L.M.

M. Réal Rancourt demande si c'est tout le monde qui aurait pu soumissionner sur la bâtisse horticole.

M. le maire, Pierre Godbout, mentionne Ginette Charrette a fait une liste de projet potentiel pour aider au développement à Poularies et que l'idée est venue de là.

M. Réal Rancourt suppose qu'il y a conflit d'intérêt puisque Myriam Godbout est la sœur du maire.

M. le maire, Pierre Godbout, n'est pas en accord avec cette affirmation et il ajoute que le conseil municipal est ouvert au projet des citoyens et que ces derniers peuvent venir nous rencontrer pour nous présenter leurs idées.

### **Séance de travail**

Il est convenu qu'une séance de travail ait lieu jeudi le 23 avril 2015 à 19 h à la salle du conseil de Poularies.

### **2015-04-56 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

**Maire** \_\_\_\_\_ **Sec.-très./dir. gén.** \_\_\_\_\_

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.